



Claire Citeau, Directrice générale de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA)
Déclaration au Comité permanent du commerce international
sur l'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne.

Le 5 avril 2017

- Je vous remercie de l'invitation à adresser le Comité au nom de l'ACCA, porte-parole des exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires, au sujet de l'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne.
- L'ACCA représente les fermiers, les transformateurs et exportateurs canadiens de bœuf, de porc, de grains, d'oléagineux, de légumineuses à grains, de soja, de malt et du secteur du sucre. Ensemble, les membres de l'ACCA représentent 90 % des exportations canadiennes, soit 54 milliards \$ de produits agricoles et agroalimentaires, et soutiennent 940 000 emplois au Canada.
- Notre priorité est d'obtenir un accès compétitif aux marchés mondiaux grâce aux ententes commerciales. L'Europe, le Japon, la Chine, la région Asie-Pacifique et l'ALENA sont les priorités de l'ACCA.
- L'accès au marché européen pour les produits agricoles et agroalimentaires canadiens est un des points forts de l'AECG pour le Canada.
- L'ACCA a toujours été un grand défenseur de l'AECG et d'un commerce accru avec l'Europe. L'ACCA a souvent rencontré les négociateurs ainsi que les représentants du gouvernement afin de s'assurer que les résultats des négociations procureraient des avantages réels aux exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires.
- D'emblée, l'ACCA a exprimé son appui solide pour le potentiel de l'accord en principe du CETA annoncé en octobre 2013. Nous sommes également satisfaits de la conclusion des négociations et étions présents à Bruxelles lors de la signature de cet accord historique.

L'AECG offre un immense potentiel

- L'AECG garantit un accès considérable à l'un des rares marchés multimilliardaires et le fait avant même nos concurrents principaux.
- Avec une population de 500 millions, l'Union européenne (UE) est, de loin, le plus grand importateur de produits agricoles au monde.
- En 2014, le Canada a exporté pour 3.2 milliards \$ de produits agricoles et agroalimentaires vers l'UE, surtout du blé, du soja, des oléagineux, des légumineuses à grain, de l'huile de canola, de fruits surgelés et de sirop d'érable. Cela ne représente qu'environ 5 % du total des exportations

agroalimentaires du Canada. L'AECG offre à nos membres un potentiel considérable, car les exportations du Canada devraient être beaucoup plus élevées.

- L'ACCA a exprimé son soutien à l'AECG, car le marché de l'UE offre un potentiel d'exportations considérables pour l'agroalimentaire : l'entente pourrait déboucher sur des exportations additionnelles de 600 millions \$ de bœuf, de 400 millions \$ de porc, de 100 millions \$ de grains et d'oléagineux, de 100 millions \$ de produits contenant du sucre, ainsi que 300 million \$ en aliments transformés, en fruits et légumes.
- Pris dans son ensemble, l'AECG pourrait se traduire en 1.5 milliards \$ de nouvelles exportations de produits agroalimentaires vers l'UE. Ceci en présumant que les résultats négociés mèneront à un accès commercialement viable.

Barrières tarifaires et non tarifaires

- Les exportations canadiennes agroalimentaires sont actuellement assujetties à des droits de douane élevés, de 13.9 %, en moyenne.
- Dès sa mise en œuvre, les droits de douane seront éliminés sur presque 94 % des exportations et des nouveaux quotas permettront un plus grand accès pour un nombre de produits agroalimentaires.
- Mais les tarifs douaniers et les quotas ne sont qu'une partie de la question de l'accès au marché, et pour certains secteurs les barrières non tarifaires sont aussi importantes que la réduction des droits de douanes eux-mêmes.
- À l'heure actuelle, il est évident que l'accès commercialement viable promis ne sera pas réalisé pour un certain temps, et pas d'ici à ce que l'accord soit mis en œuvre.
- Dans l'AECG, le Canada et l'UE se sont engagés à collaborer sur plusieurs enjeux non tarifaires.
- Depuis longtemps, l'ACCA a déclaré qu'afin de concrétiser un accès significatif, les membres de l'ACCA demandent que les obstacles tarifaires et non tarifaires soient réglés avant la mise en œuvre de l'AECG. Actuellement, plusieurs questions demeurent non résolues, y compris :
 - **L'approbation et la réévaluation, dans des délais opportuns, de traits issus de la biotechnologie et des intrants agricoles; et**
 - **De l'approbation des systèmes de transformation des viandes.**
- Pendant la période 2014-2016, l'ACCA a vivement encouragé la conclusion des processus légaux et politiques liés à l'AECG, tout en terminant les discussions techniques afin que les bénéfices prévus de l'entente puissent être réalisés sous la forme d'un accès commercialement viable pour tous les exportateurs canadiens.
- Au cours de 2016, l'ACCA a déclaré que son soutien à la mise en œuvre de l'AECG serait évalué selon le degré avec lequel les résultats négociés mèneront à un accord commercialement viable pour les exportateurs agroalimentaires canadiens.
- En août 2016, les membres de l'ACCA ont rencontré les responsables d'Affaires mondiales Canada et ceux d'Agriculture et agroalimentaire Canada afin de discuter du mérite d'un **plan pour les exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires de mise en œuvre de l'AECG**, comme voie à suivre.

- Étant donné le temps que met l'UE à résoudre ces enjeux,

L'ACCA accorde son soutien conditionnel à la mise en œuvre de l'AECG avec les trois conditions suivantes :

- L'ACCA accordera son soutien à la mise en œuvre de l'AECG, avec un engagement du gouvernement du Canada à **mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer comprehensive et financée et un plan pour les exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires de mise en œuvre de l'AECG**, pour parvenir à un accès réel. Ce plan se concentrera sur la transformation des résultats négociés en accès commercialement viable, **y compris, mais non-limité, aux secteurs des grains et des oléagineux, et au secteur des viandes, ce, en établissant des groupes de travail de haut niveau.**
- L'ACCA demande que le **comité recommande dans son rapport** sur le projet de loi C-30, que le gouvernement du Canada s'engage formellement à la mise en œuvre du plan de l'AECG pour les exportateurs agricoles et agroalimentaires canadiens afin d'assurer un accès commercialement viable pour les secteurs agricoles et agroalimentaires. Veuillez noter que ce plan devra demeurer en vigueur jusqu'à ce que l'accès aux marchés soient réalisés et commercialement viable pour tous les exportateurs agricoles et agroalimentaires canadiens.
- L'ACCA demande au gouvernement du Canada **qu'il déploie un maximum d'efforts pour résoudre les obstacles techniques dans l'intervalle**, jusqu'à ce que l'accord soit mis en œuvre.

Pour conclure,

- Il reste encore beaucoup à faire. Étant donné le potentiel énorme et à la collaboration que l'ACCA a toujours accordé au gouvernement, l'ACCA soutient le projet de loi C-30 ainsi que la mise en œuvre de l'AECG selon les trois conditions énoncées ci-haut.
- L'ACCA se fera un plaisir de faire rapport au Comité, de façon régulière, sur les progrès réalisés pour l'accès réel au marché européen les exportateurs agricoles et agroalimentaires, pendant la mise en œuvre de l'AECG.